

La justice n'arrêtera pas la campagne de Pierre Maudet

2-3 minutes, 30.09.2022

Pierre Maudet a annoncé vendredi qu'il poursuivrait sa campagne pour le Conseil d'Etat genevois même si le Tribunal fédéral venait à annuler son acquittement dans le cadre de l'affaire du voyage à Abu Dhabi. KEYSTONE/SALVATORE DI NOLFI sda-ats

Ce contenu a été publié le 30 septembre 2022 - 20:10
(Keystone-ATS)

Pierre Maudet a annoncé vendredi soir sur la chaîne de télévision genevoise Léman Bleu qu'il poursuivrait sa campagne au Conseil d'Etat genevois peu important les décisions judiciaires. Le Tribunal fédéral doit faire savoir prochainement s'il annule son acquittement.

"Cette décision ne changera rien à mon projet politique" a annoncé Pierre Maudet lors de son premier entretien médiatique depuis sa déclaration de candidature mercredi dans la course au Conseil d'Etat genevois.

L'ancien conseiller d'Etat a répété à plusieurs reprises que c'était au peuple de choisir. Dans le cadre de l'affaire du voyage de M. Maudet à Abou Dhabi, le Ministère public a fait recours auprès du TF suite à l'acquittement de l'ancien élu, aujourd'hui âgé de 44 ans.

Interrogé sur une possible coopération avec les ministres sortants, le candidat "Libertés et Justice sociale" a joué la carte de l'apaisement. "Nous ne sommes pas une bande de copains.

Comme dans le monde professionnel, on ne choisit pas ses collègues et il faut que l'intérêt commun soit une priorité", a-t-il dit. Il

a aussi rappelé la collaboration cordiale qu'il avait entretenue avec le collègue au début de la pandémie de Covid-19.

Mercredi, Pierre Maudet avait également annoncé qu'il lancerait une liste pour le Grand Conseil. Une première salve de candidats a été révélée vendredi après-midi. La liste contient pour l'heure quinze noms, douze hommes et trois femmes, avec des profils variés et s'inscrit dans un spectre politique large.

On retrouve notamment l'ancien élu socialiste Jean-Louis Fazio, l'ex-député PLR Charles Selleger ainsi que l'ancien patron de la chambre de commerce, le PLR Jacques Jeannerat.